

BULLETIN VÉTÉRINAIRE

Bulletin de la Société
vétérinaire pratique de France

Tome 90

MARS/DÉCEMBRE 2006 - N^{os} 2/3/4/5

Directeur de la publication J. DOUCET

Les séances de la Société vétérinaire pratique de France ont lieu en général le deuxième mercredi de chaque mois (sauf en juillet, août et septembre), à la Maison des Vétérinaires, 10, place Léon Blum, 75011 Paris. Certaines réunions pourront être tenues hors Paris, dans des localités et à des dates indiquées par le bulletin.

Adresse du siège social

Société vétérinaire pratique de France
10, place Léon Blum, 75011 Paris

Bureau pour l'année 2006

Président

J.F. BARDET (Neuilly-sur-Seine, Hauts-de-Seine)

Vice-Président

P. ROYER (Paris, Seine)

Secrétaire général

J. DOUCET (Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Yvelines)

Secrétaire général adjoint

X. RIBOT (Paris, Seine)

Trésorier

J.P. MARTY (Paris, Seine)

Secrétaire des séances

M. BONI (Paris, Seine)

Bibliothécaire-Archiviste

J. FERNEY (Levallois-Perret, Hauts-de-Seine)

Président sortant

V. CARLIER (Paris, Seine)

Conseiller, membre du comité de lecture

C. MILHAUD (Clamart, Hauts-de-Seine)

Chargé de la communication

B. PELLETIER (Le Vésinet, Yvelines)

Comité de lecture

J.P. BORNET, F.H. BOLNOT, H. BRUGERE,
P. DELATOUR, F. DESBROSSE,
Ph. DORCHIES, J. FERNEY,
C. MILHAUD, F. SCHELCHER, P. TASSIN

Abonnement annuel

France métropolitaine
et départements outre-mer

42 €

Etranger

44 €

Elèves des écoles vétérinaires /
ASV / Techniciens des DSV

20 €

Prix du numéro : 10 €

Grande Imprimerie de Troyes
25, rue Lamoricière, 10300 Sainte Savine
Tél. 03 25 82 62 30

Dépôt légal 9784 - Octobre 2008
CPPAP 0509 G 85065

Sommaire

2 Éditorial

Communications

- 3 Les boiteries de l'épaule : les causes moins communes
Jean-François Bardet
- 9 Les contaminations chimiques des denrées alimentaires
Gilles Bornert et Youssef Bouhda
- 17 La crise de la «grippe aviaire» entre 2003 et 2006 : paradoxes et communication
François-Henri Bolnot et Catherine Fleuryncck
- 39 Chirurgie orthopédique échoguidée chez le cheval : applications pratiques
Aziz Tnibar
- 51 Vermifugation du cheval et résistances aux anthelminthiques
Philippe Dorchies
- 57 La bientraitance des espèces sauvages captives : proposition d'une méthode pratique d'évaluation et de maintien
Dominique Autier-Derian
- 62 La martingale des services vétérinaires français à l'heure du Paquet Hygiène...
Jérôme Coppalle
- 69 Place des vétérinaires dans l'armée espagnole
Luis Angel Moreno Fernández-Caparrós

Les boiteries de l'épaule : les causes moins communes



par Jean-François Bardet

*Clinique vétérinaire
32, rue Perret, 92200 Neuilly-sur-Seine*

Les boiteries de l'épaule sont une des causes les plus communes de boiterie chez le chien. Les maladies à l'origine de la douleur furent décrites récemment (1, 2). Par le passé, la localisation de la douleur à l'épaule conduisait rarement à un diagnostic précis. Les éléments anatomiques et biomécaniques de l'épaule furent précisés aussi récemment (1, 2, 3).

L'instabilité de l'épaule est maintenant reconnue comme la maladie la plus commune de l'épaule et la première cause de boiterie. L'ostéochondrite disséquante atteint surtout les jeunes et représente aussi une partie importante de ces boiteries. Toutefois, de nombreuses autres maladies sont reconnues comme étant à l'origine de boiterie et doivent être traitées de façon étiologique. Les causes de boiteries de l'épaule sont soit d'ordre périarticulaire, soit associées à des désordres gléno-huméraux ou à des désordres locaux régionaux (cf. figures 1 et 2). Le diagnostic de ces maladies fait appel à l'anamnèse et à de nombreux examens complémentaires tels que l'examen clinique, les radiographies, l'arthrographie, l'arthroscopie, les études électriques neuromusculaires, le scanner voire l'échographie et l'IRM. Le but de cet article est de décrire les maladies moins connues de l'épaule qui doivent être différenciées des maladies beaucoup plus répandues.

Matériels et méthodes

L'étude présentée fait suite à la recherche de toutes les boiteries de l'épaule étudiées pendant les 6 années correspondant à 422 cas (384 chiens et 4 chats) entre le 1^{er} septembre 1999 et le 31 décembre 2005.

Les commémoratifs comprenant l'âge du patient, le sexe, la race, le poids, la durée et la progression des symptômes, l'activité de l'animal, le traitement médical antérieur, l'influence de l'activité et le traitement mis en œuvre sont soigneusement consignés.

Quand la cause de la boiterie est localisée à l'épaule, l'examen orthopédique comprend la recherche de la douleur à l'hyperextension, les tests du tendon du biceps et la recherche d'instabilité par la mise en évidence d'un signe du tiroir médio-latéral ou crânio-caudal ainsi que le test d'adduction et d'abduction. Chaque animal est ensuite anesthésié et le même examen orthopédique est répété. Les radiographies médio-latérale, cranio-latérale et médio-latérale en position forcée sont prises sur chaque épaule.

L'arthrose pré-opératoire est classée comme absente, légère (ostéophyte de moins de 2 mm), modérée (2 à 4 mm), et sévère (ostéophyte de plus de 4 mm).

Après l'examen orthopédique, l'épaule douloureuse est l'objet d'une arthroscopie pré-opératoire.

Les contaminations chimiques des denrées alimentaires

par Gilles Bornert

Vétérinaire en chef

Professeur agrégé du Val-de-Grâce, Direction régionale du Service de santé de Brest, BP 05, 29240 Brest armées.

Youssef Bouhda

Vétérinaire commandant

Laboratoire d'analyses alimentaires des Forces armées royales du Maroc, 13000 Benslimane.

RÉSUMÉ

Les toxiques chimiques susceptibles de contaminer les denrées alimentaires et l'eau sont très divers, en relation principalement avec les conditions de la production agricole et les modalités industrielles de transformation des aliments. Leurs effets sur la santé des consommateurs peuvent se révéler très graves, à court ou long terme, ce qui justifie la mise en œuvre de mesures de prévention souvent contraignantes. Toute la démarche de protection des consommateurs repose sur la détermination de valeurs de référence, concentrations limites à ne pas dépasser pour chaque catégorie de toxique dans les différentes denrées. Sur cette base, des actions visant à limiter le risque de contamination sont menées sous l'autorité des pouvoirs publics.

Mots-clés

Denrées alimentaires - Eau - Risque chimique - Toxicologie

La crise de la «grippe aviaire» entre 2003 et 2006 : paradoxes et communication



par François-Henri Bolnot

Directeur action internationale ENVA,
Chef d'Unité sécurité des aliments, Directeur d'ORALIM (Observatoire Risques et Aliments),
ENVA, 7, avenue du Général de Gaulle, 94704 Maisons Alfort Cedex.



Catherine Fleuryncck

Ingénieur agronome,
diplômée IAE marketing/communication, auditrice du Collège des Hautes Études du Développement Durable,
Consultante agroalimentaire.

RÉSUMÉ

Depuis décembre 2003, date d'apparition officielle de l'épizootie à virus H5N1 chez les volailles en Asie du Sud-est, certaines erreurs d'appréciation préjudiciables à la gestion globale du phénomène «grippe aviaire» ont été commises. Sans être un réel problème de santé publique, la grippe aviaire a néanmoins failli déboucher sur une crise majeure, alimentée par l'amplification médiatique. Démonstration a été faite qu'une crise «alimentaire», susceptible de mettre en péril une filière, peut survenir en l'absence de véritable crise sanitaire.

Dans ce cadre, la prise en compte qualitative du risque perçu et la capacité à proposer des mesures adaptées à sa maîtrise se révèlent tout aussi importantes que l'appréciation scientifique quantitative du risque réel. L'examen des différents volets du dossier «grippe aviaire» met en lumière des aspects paradoxaux permettant de mieux comprendre l'évolution de la crise.

L'information joue un rôle essentiel. Limiter la psychose suppose à la fois la cohérence des messages reçus par le public et une parfaite maîtrise de la communication. Compte tenu de leur rôle de référent, il est de la responsabilité des professionnels de santé, toutes disciplines confondues, de veiller à la pertinence et la logique des informations qu'ils diffusent.

Mots-clés

Grippe aviaire - H5N1 - HPAI - Avian influenza - Sécurité sanitaire - Santé publique vétérinaire - Alimentation - Volailles - Œufs - Gestion de crise - Communication - Épizootie - Pandémie

Chirurgie orthopédique échoguidée chez le cheval : applications pratiques



par Aziz Tnibar

DMV, PhD, Dipl. ECVS

*Department of large animal sciences, Faculty of Life Sciences,
University of Copenhagen, Højbakkegaard, Alle 5, 2630 Taastrup, Denmark*

RÉSUMÉ

La chirurgie échoguidée consiste en la réalisation d'interventions chirurgicales grâce à l'utilisation du guidage échographique.

La chirurgie échoguidée a été d'abord rapportée chez l'homme puis adaptée en médecine vétérinaire.

La chirurgie orthopédique échoguidée est bien documentée chez l'homme, toutefois en médecine vétérinaire peu d'intérêt a été accordé à ce type de chirurgie, notamment chez le cheval.

Plusieurs indications de la chirurgie orthopédique échoguidée existent chez le cheval : chirurgie des tendons et des ligaments, chirurgie articulaire, chirurgie des enthésopathies, retrait de corps étrangers (membre, tête), localisation préopératoire du trajet fistulaire, ainsi que le suivi d'une plaie chirurgicale orthopédique.

La chirurgie orthopédique échoguidée offre de très grands avantages chez le cheval relativement à la chirurgie à ciel ouvert et peut être, dans certains cas, pratiquée sur le terrain.

Mots-clés

Chirurgie - Orthopédie - Échographie - Échoguidage - Cheval

Vermifugation du cheval et résistances aux anthelminthiques

par Philippe Dorchies

*Professeur des Écoles nationales vétérinaires
École nationale vétérinaire de Toulouse
23, chemin des Capelles, 31076 Toulouse Cedex*

La résistance des petits strongles du cheval, les cyathostomes ou trichonèmes, fait l'objet de débats contradictoires au terme desquels il peut être difficile de se forger une opinion définitive. Certaines publications sont très polémiques et peuvent manquer d'objectivité (Coles et col. 2003) alors que d'autres présentent le problème avec un recul judicieux (Hutchens et col. 1999, Dargatz et col. 2000, Love 2003). Elles indiquent toutes que la lutte contre les strongles ne peut plus se baser essentiellement sur les anthelminthiques et que le rôle du vétérinaire devient capital si l'on veut s'attaquer sérieusement à ce problème émergent.

Trop souvent, l'information reçue par les praticiens et les propriétaires de chevaux provient de publicités biaisées (Reinemeyer 1999). En Grande-Bretagne, une enquête récente a montré que les anthelminthiques qui faisaient l'objet d'une large publicité dans les journaux destinés aux éleveurs étaient les plus utilisés par leurs lecteurs (Lloyd et col. 2000).

Trop souvent aussi, les moyens conseillés pour prévenir ou retarder l'apparition de résistance sont

trop éloignés de la pratique courante et ne peuvent être appliqués simplement et facilement par les éleveurs. Les anthelminthiques ne sont pas les premiers médicaments confrontés au développement de ces phénomènes. Les firmes pharmaceutiques, qui ont l'expérience de la gestion des résistances avec les antibiotiques ou les insecticides, doivent unir leurs efforts à ceux des scientifiques pour trouver une solution qui permette aux vétérinaires de faire face sur le terrain avec une efficacité et une crédibilité maximales. Il y aurait avantage à s'inspirer de ce qui a été fait pour les anticoccidiens de volailles où un suivi de développement des résistances et un programme d'adaptation des produits ont été mis en place. Ce qui a pu être possible dans une filière bien structurée ne l'est pas forcément dans un élevage où l'individualisme domine.

L'objectif de cet article est d'une part d'essayer de faire un constat sur l'extension réelle des résistances, d'autre part d'envisager d'un point de vue critique les solutions qui s'offrent à nous.

La bientraitance des espèces sauvages captives : proposition d'une méthode pratique d'évaluation et de maintien

par Dominique Autier-Derian

Vétérinaire comportementaliste
20, boulevard de l'Izeran, Lyon - autier.derian@free.fr

RÉSUMÉ

L'auteur propose une méthode pratique d'évaluation comportementale et de traitement des espèces sauvages captives dans la perspective de bientraitance. Elle est inspirée de celle utilisée pour les animaux de compagnie et adaptée aux particularités des espèces sauvages captives. Cette méthode qualitative rassemble des données médicales et comportementales à la lumière desquelles il est possible d'évaluer la bientraitance des animaux, et le cas échéant de proposer un traitement et un suivi.

Mots-clés

Bientraitance - Comportement - Bien-être

La martingale des services vétérinaires français à l'heure du Paquet Hygiène...

par Jérôme Coppalle

Docteur vétérinaire

Inspecteur de la santé publique vétérinaire, École nationale des services vétérinaires,

1, avenue Bourgelat, 69280 Marcy l'Étoile - j.coppalle@ensv.vet-lyon.fr - Téléphone 04 78 87 25 56

La mise en place du Paquet Hygiène a suscité de nombreuses publications qui ont abordé les aspects juridiques et procéduraux. Dans le présent article, nous efforçons de tracer les réels effets du Paquet Hygiène sur les pratiques de travail et les perspectives pour l'organisation des services vétérinaires. Après un court rappel sur les dispositions essentielles du Paquet Hygiène, nous discuterons la réalité de son caractère novateur par rapport à la précédente Directive CE 93/43 CE. Puis, nous nous intéresserons aux tensions entre les principes managériaux qui ont accompagné la mise en place de la Directive CE 93/43 et les régulations locales remises en cause par ces réformes réglementaires et managériales. Cette description du fonctionnement des services vétérinaires, qui évite la classique description sur un mode instrumental, permet de dégager une grille d'analyse féconde pour tracer les voies d'évolution des services vétérinaires.

1. Rappels sur le Paquet Hygiène

Issu du livre blanc de janvier 2000, le règlement 178/2002 (dit «*Food law*») est désormais le règlement socle européen de la sécurité sanitaire des aliments :

- son champ d'application couvre les denrées alimentaires et l'alimentation animale ;
- la définition de l'aliment est large, car au-delà des produits issus de l'agriculture (végétaux ou animaux), l'eau ou les produits de la chasse ou de la cueillette sont concernés ;
- il sépare les instances d'évaluation et de gestion des risques alimentaires par la création de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) ;
- il fixe des grands principes : approche intégrée de la «fourche à la fourchette», principe de recours à l'analyse des risques par les autorités compétentes, principe de précaution, principe de transparence, principe d'innocuité ;

Place des vétérinaires dans l'armée espagnole



par Luis Angel Moreno Fernández-Caparrós

Vétérinaire colonel à la Chefferie du soutien vétérinaire de l'Inspection générale du service de santé de la défense
Conservateur du Musée de la médecine vétérinaire militaire Madrid
Imorfer@oc.mde.es

RÉSUMÉ

Les vétérinaires militaires espagnols forment un corps technique spécialisé, intégré dans le service de santé des armées. Ils s'occupent de médecine et de chirurgie animale, de sécurité alimentaire et d'hygiène appliquée au soutien des forces (lutte contre les nuisibles, santé environnementale, prévention des zoonoses et des maladies émergentes...). Ils établissent, en la matière, des directives pour les forces en Espagne et lors des opérations extérieures et en contrôlent l'application. Ils mettent en œuvre des techniques de laboratoire pour dépister les risques infectieux naturels ou provoqués (bioterrorisme).

Introduction

Bien que depuis des millénaires les chevaux aient été utilisés par les guerriers, les soins aux animaux ne connurent de réels progrès qu'à l'époque de la création de l'enseignement vétérinaire. Ainsi, sous le règne de Charles III, en 1776, un peu avant la création de l'École vétérinaire de Madrid (1791), des maréchaux-ferrants de la cavalerie royale vinrent se former à l'École vétérinaire de Maisons-Alfort. Ils furent les précurseurs du corps des vétérinaires militaires

créé le 15 juin 1845 par décret royal pour que les vétérinaires militaires exercent la médecine et participent à l'amélioration des races équinnes.

En 1927, le règlement du Service vétérinaire en campagne prévoit l'inspection des viandes destinées à l'alimentation des troupes.

Les spécialités vétérinaires sont créées en 1943 : bromatologie et hygiène des aliments, microbiologie, hygiène et contrôle de l'environnement. Plus tard en 1981, s'y ajoute la spécialité de chirurgie vétérinaire et en 1985 celle de génétique et reproduction animale.